

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-350 du 19 octobre 1982

chargeant le Camarade Grégoire  
AGBAHE, Ministre du Tourisme, de  
l'Artisanat et des Loisirs de l'in-  
térin du Camarade Barthélémy OHOUENS,  
Ministre de l'Industrie, des Mines  
et de l'Energie pour compter du 19  
Octobre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

-----  
DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 19 Octobre 1982, le Camarade  
Grégoire AGBAHE, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des  
Loisirs est chargé de l'intérin du Ministre de l'Industrie, des  
Mines et de l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy  
OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 19 octobre 1982

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

-----  
Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRBB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 SGG 4 MIMM-MTAL 6  
PPC 2 Autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCCT-  
ONEPI-Gde-Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-